RAPPORT FINANCIER
1985

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

COMMUNAUTE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS
(Nom de la MRC ou de la communauté urbaine)

7	8	0	3

(code géographique)

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires municipales

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 8 0 3 | 0 0 2 | CODE GÉOGR.

MEMBRES DU CONSEIL

Maire:	Mme Constance Provost
Conseillers:	Marc Croteau André Levac Charles Bérubé Gilbert McElroy André Thibeault Marc Robillard Frank Thérien André Touchet Roger Mareschal

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Directeur général: Denis Hubert

Greffier: Hélène Lavigne

Trésorier ou sec.-trésorier: Guy Massé

Contrôleur:

Vérificateur interne:

VÉRIFICATEUR

Nom: Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross

Adresse: 25, rue Laurier, suite 450, Hull, Québec
(No) (rue) (municipalité)

J8X 4C8
(code postal)

Téléphone (bureau): 819 | 770-3221
(ind. rég.)

Titre: Comptables agréés

Nom du responsable du dossier: Yvan Taillon, c.a.

MUNICIPALITÉ

Adresse: 120, rue Principale, Aylmer, Québec
(No) (rue) (municipalité)

Téléphone: 819 | 684-5372
(ind. rég.)

J9H 3M3
(code postal)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	5
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	6
ÉTATS FINANCIERS	
Fonds d'administration	
État des recettes et dépenses	8
État du surplus non affecté (déficit)	15
État des surplus affectés	16
Bilan	17
Fonds des règlements d'emprunt	
Bilan	19
État de la variation des règlements d'emprunt en cours	20
État de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	21
État de l'actif à long terme	22
État de la dette à long terme	23
Fonds de roulement	
Bilan	24
État de la variation du capital non engagé	25
Fonds d'administration du réseau d'électricité	26
Autres fonds	26
Notes afférentes aux états financiers	27
ANNEXES	
Annexe A – Analyse des compensations tenant lieu de taxes	29
Annexe B – Analyse des dépenses par objet	30
Annexe C – Analyse des frais de financement	31
Annexe D – Analyse de certaines dépenses par fonction	32
Annexe E – Conciliation des taxes municipales à recevoir	33
Annexe F – Autres analyses de comptes	34
Annexe G – Analyse des emprunts à court terme (fonds d'administration)	36
Annexe H – Analyse de la variation des règlements d'emprunt en cours	37
Annexe I – Analyse de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	38
Annexe J – Variation de l'actif à long terme	39
Annexe K – Dette à long terme par émission	40
Annexe L – Analyse des subventions gouvernementales à recevoir en plusieurs versements	41
Annexe M – Fonds de roulement — Analyse du capital engagé	42

Page

Annexe N – Immeubles industriels municipaux

N-1 — Analyse de la valeur comptable des terrains non vendus 43

N-2 — Analyse des ventes de terrains 44

N-3 — Variation des prêts hypothécaires 45

N-4 — Analyse des engagements non échus 46

N-5 — Recettes reportées 47

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Taux global de taxation

Calcul du taux global de taxation 49

Rapport du vérificateur sur le calcul du taux global de taxation 51

Évaluation et population 52

Calcul de la richesse foncière uniformisée, aux fins de la péréquation de 1986 53

Taux des taxes en vigueur en 1985 54

Dépenses en immobilisations 55

Questionnaire 56

RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné, Guy Massé atteste que le rapport financier de la municipalité d'Aylmer pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985, a été préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. C-19, ou à l'article 176 du Code municipal du Québec, L.R.Q., c. C-27.1.

Date: 23 avril 1986 Signature: Guy Massé

7 8 0 3
CODE GÉOGR

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du conseil,

Nous avons vérifié les états suivants de la Ville d'Aylmer pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985.

Fonds d'administration:
- Etat des recettes et dépenses
- Etat du surplus non affecté
- Etat des surplus affectés

Fonds des règlements d'emprunt:
- Etat de la variation des règlements d'emprunt en cours
- Etat de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés

Etat de l'actif à long terme

Etat de la dette à long terme

Fonds de roulement:
- Etat de la variation du capital non engagé

Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux:
- Etat de la variation du capital

et les bilans des fonds suivants au 31 décembre 1985:
- Fonds d'administration
- Fonds des règlements d'emprunt
- Fonds de roulement
- Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations de la Ville d'Aylmer pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 et sa situation financière à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

NOM DU VÉRIFICATEUR: *Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross*
Comptables agréés

DATE: *Le 4 avril 1986*

Charette, Fortier Hawey / Touche Ross
SIGNATURE

ÉTATS FINANCIERS

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

7	8	0	3	0	0	8

CODE GEOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
RECETTES DE SOURCES LOCALES				
TAXES				
Taxe foncière générale		7,747,565	1	7,641,886
Autres taxes foncières				
répartitions générales		1,164,750	2	1,148,311
répartitions locales		1,614,290	3	1,602,312
Surtaxes sur terrains vagues		88,780	4	93,491
Compensations pour certains services municipaux				
eau		924,605	5	920,251
égouts		134,580	6	131,306
enlèvement et destruction des ordures		462,500	7	457,816
Taxes d'affaires				
sur l'ensemble des valeurs locatives		215,000	8	205,666
autres			9	
Autres taxes		883,000	10	861,347
Total		13,235,070	11	13,062,386
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
Gouvernement du Québec		1,540,335	12	1,409,659
Gouvernement du Canada		264,095	13	74,749
Autres		194,050	14	165,063
Total		1,998,480	15	1,649,471

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

7	8	0	3	0	0	9

CODE GÉOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Police		.....	1	.....
Protection contre l'incendie		.....	2	.....
Enlèvement de la neige		.....	3	.....
Eau		.....	4	.....
Égouts		.....	5	.....
Enlèvement et destruction des ordures		.....	6	.....
Loisirs et culture		.....	7	.....
Service de la dette		141,585	8	142,888
Autres			9	
Total		141,585	10	142,888
AUTRES SERVICES RENDUS				
Loisirs et culture				
centres communautaires		103,720	11	52,558
patinoires intérieures et extérieures		79,665	12	105,001
parcs et terrains de jeux		2,500	13	29,103
piscines, plages, ports de plaisance		44,850	14	30,321
expositions et foires		2,975	15	1,710
bibliothèques		4,500	16	5,946
autres			17	
Total partiel		238,210	18	224,639
Stationnement et compteurs		.....	19	.....
Loyers		.....	20	.....
Recouvrements				
fonds des règlements d'emprunt		.....	21	.....
autres fonds		.....	22	.....
tiers				
services rendus au gouvernement du Québec		.....	23	.....
autres		.....	24	.....
Autres		51,600	25	133,551
Total		289,810	26	358,190

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 | 8 | 0 | 3 | CODE GÉOGR | 0 | 1 | 0 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES				
Imposition de droits				
licences et permis		75,000	1	96,702
droits de mutation immobilière		300,000	2	385,284
droits sur les divertissements		50,000	3	48,744
Amendes		250,000	4	187,996
Intérêts				
banque et placements		100,000	5	119,364
arriérés de taxes		250,000	6	299,969
autres		.....	7	.....
Cessions d'actifs immobilisés				
immeubles industriels municipaux		.....	8	.....
autres actifs		.....	9	8,796
Contributions d'autres fonds				
électricité		.....	10	.....
autres		.....	11	.....
Autres		.....	12	494,300
Total		1,025,000	13	1,641,155
AFFECTATION DU SURPLUS		750,000	14	861,441
TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES		17,439,945	15	17,715,531

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7803 | 011 | CODE GÉOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
TRANSFERTS				
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Subventions du gouvernement du Québec				
regroupement municipal		.....	1	.....
péréquation		.....	2	.....
autres		.....	3	.....
Autres subventions			4	
Total		Ø	5	Ø
TRANSFERTS CONDITIONNELS				
Subventions gouvernementales				
eau et égouts				
assainissement des eaux		.....	6	.....
autres		54,675	7	68,005
protection contre l'incendie		.....	8	.....
transport				
entretien des chemins en hiver		37,500	9	39,172
asphaltage et réfection de chemins		.....	10	.....
autres		.....	11	.....
loisirs et culture				
sports et loisirs		.....	12	.....
bibliothèques		65,000	13	89,155
autres		Ø	14	50,041
évaluation		.....	15	.....
création d'emplois		Ø	16	45,085
autres		17,650	17	87,612
Autres subventions		2,500	18	
Total		177,325	19	379,070
TOTAL DES TRANSFERTS		177,325	20	379,070
TOTAL DES RECETTES		17,617,270	21	18,094,601
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES RECETTES			22	
TOTAL GÉNÉRAL			23	18,094,601

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 | 8 | 0 | 3 | CODE GÉOGR | 0 | 1 | 2 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Législation		273,000	1	264,695
Application de la loi		99,020	2	87,844
Gestion financière et administrative		1,040,245	3	1,048,916
Greffe		246,495	4	256,193
Évaluation			5	
Gestion du personnel		100,680	6	96,735
Autres		100,565	7	118,324
Total		1,860,005		1,872,707
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police		2,611,020	9	2,667,363
Protection contre l'incendie		822,650	10	805,838
Protection civile			11	
Autres			12	
Total		3,433,670	13	3,473,201
TRANSPORT				
Administration		489,015	14	335,071
Voirie municipale		763,920	15	791,795
Enlèvement de la neige		946,530	16	885,252
Éclairage des rues		356,605	17	301,247
Circulation		103,505	18	59,492
Stationnement			19	
Autres			20	
Total		2,659,575	21	2,372,857

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

7	8	0	3	0	1	3

CODE GEOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égouts				
administration		187,125	1	285,071
purification et traitement de l'eau			2	
réseaux de distribution de l'eau		187,675	3	137,209
épuration des eaux usées			4	
réseaux d'égouts		388,985	5	422,371
Enlèvement et destruction des ordures		355,000	6	358,356
Autres			7	43,188
Total		1,118,785	8	1,246,195
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			9	
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE				
Urbanisme et zonage		481,730	10	557,136
Promotion et développement industriels		33,000	11	
Rénovation urbaine et restauration		116,550	12	102,770
Logement		17,000	13	14,072
Autres		142,000	14	249,421
Total		790,280	15	923,399
LOISIRS ET CULTURE				
Administration		451,195	16	442,910
Centres communautaires		282,180	17	311,870
Patinoires intérieures et extérieures		392,845	18	390,137
Piscines, plages, ports de plaisance		56,705	19	50,497
Parcs et terrains de jeux		391,280	20	311,611
Expositions et foires		61,340	21	34,466
Bibliothèques		311,930	22	305,171
Autres activités				
loisirs		7,150	23	54,056
culture			24	
Total		1,954,625	25	1,900,718

Municipalité VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

CODE GÉOGR. 7 8 0 3 | 0 1 1 4

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
AUTRES DÉPENSES				
Frais de financement				
à la charge de la municipalité		2,463,735	1	2,248,956
à la charge d'autres organismes municipaux		141,585	2	142,888
à la charge des gouvernements du Québec et du Canada			3	
à la charge des débiteurs hypothécaires			4	
Dépenses en immobilisations		123,635	5	206,969
Quote-part des dépenses de la communauté municipale				
transport en commun		677,075	6	609,561
autres		2,369,300	7	2,380,260
Contributions à d'autres fonds				
fonds des règlements d'emprunt			8	395
autres fonds			9	
Dépenses recouvrables				
du fonds des règlements d'emprunt			10	
autres			11	
Créances douteuses ou irrécouvrables		25,000	12	43,162
Total		5,800,330	13	5,632,191
AFFECTATION DU DÉFICIT			14	
TOTAL DES DÉPENSES		17,617,270	15	17,421,268
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES			16	673,333
TOTAL GÉNÉRAL			17	18,094,601

Municipalité: VILLE D'AYLMER | 7 | 8 | 0 | 3 | (CODE GÉOGR) | 0 | 1 | 5 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 1er JANVIER		1	24,525
Ajouter:			
Affectation du déficit aux dépenses		2	
Excédent des recettes sur les dépenses		3	673,333
Virements de surplus affectés		4	861,441
Autres régularisations (préciser)			
Ajustement aux recettes & dépenses des des exercices antérieurs		5	2,287
		6	
		7	
		8	
		9	
		10	
		11	
		12	
Total partiel		13	1,561,586
Déduire:			
Affectation du surplus aux recettes		14	861,441
Excédent des dépenses sur les recettes		15	
Virements à des surplus affectés		16	590,000
Autres régularisations (préciser)			
		17	
		18	
		19	
		20	
		21	
Total partiel		22	1,451,441
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 31 DÉCEMBRE		23	110,145

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 | 8 | 0 | 3 — CODE GÉOGR. — 0 | 1 | 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES SURPLUS AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Description		Aux recettes de l'exercice suivant 1	EX-LUCERNE 2	PARC CHAMPLAIN 3	RESERVE POUR BRIS 4	B.G.U. 5	ETUDE LOISIRS 6	SOUS-Total 7
Solde au 1er janvier 1985	1	750,000	30,933	48,360	10,000	17,000	10,000	866,293
Plus:								
Virements du surplus libre		590,000						590,000
Moins:								
Affectations au surplus libre		750,000		2,253		17,000	10,000	779,253
Solde au 31 décembre 1985	2	590,000	30,933	46,107	10,000	Ø	Ø	677,040

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

7 8 0 3 — CODE GÉOGR — 0 1 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES SURPLUS AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Description		Aux recettes de l'exercice suivant 1	PARC WYCHWOOD 2	ACHAT DE RUES & PARCS GLENWOOD 3	PARC ST.MALO 4	ACHAT DE TERRAIN PARC FOLEY 5	TOITURE & VENTILATION HOTEL DE VILLE 6	SOUS-Total 7
Solde au 1er janvier 1985	1	.....	9,000	80,000	9,000	70,000	25,000	1,059,293
Plus:								
Virements du surplus libre								590,000
Moins:								
Affectations au surplus libre						37,188	25,000	841,441
Solde au 31 décembre 1985	2		9,000	80,000	9,000	32,812	Ø	807,852

16 (2 de 3)

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 | 8 | 0 | 3 — CODE GÉOGR. — 0 | 1 | 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES SURPLUS AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Description		Aux recettes de l'exercice suivant (1)	ETUDE BIBLIOTHEQUE (2)	(3)	(4)	(5)	(6)	Total 31-12-85 (7)
Solde au 1er janvier 1985	1		20,000					1,079,293
Plus:								
Virements au surplus libre								590,000
Moins:								
Affectations au surplus libre			20,000					861,441
Solde au 31 décembre 1985	2		ø					807,852

16
(3 de 3)

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 | 8 | 0 | 3 | CODE GÉOGR | 0 | 1 | 7 |

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985
ACTIF

CLASSIFICATION		1985
ENCAISSE		
Caisse	1	1,500
Banque — compte général	2	
Banque — dépôts à terme	3	
PLACEMENTS	4	
DÉBITEURS		
Taxes municipales	5	1,339,079
Taxes scolaires	6	
Taxes — certificats de vente pour non-paiement de taxes	7	
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
compensations tenant lieu de taxes	8	22,972
autres	9	3,805
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
compensations tenant lieu de taxes	10	103,739
autres	11	32,227
Organismes municipaux	12	158,984
Autres	13	609,515
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS		
fonds des règlements d'emprunt	14	
autres	15	16,388
STOCK	16	296,876
AUTRES ACTIFS	17	
DÉFICIT ACCUMULÉ	18	
TOTAL	19	2,585,085

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 | 8 | 0 | 3 | | 0 | 1 | 8 | CODE GEOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985
PASSIF

CLASSIFICATION			1985
DÉCOUVERT EN BANQUE		1	164,609
EMPRUNTS À COURT TERME		2	
CRÉDITEURS			
Fournisseurs		3	296,587
Gouvernement du Canada		4	
Gouvernement du Québec		5	
Organismes municipaux		6	4,000
Commissions scolaires		7	
Autres créditeurs		8	302,540
ENGAGEMENTS		9	408,541
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS			
fonds de roulement		10	482
autres		11	395
RECETTES REPORTÉES			
Taxes perçues d'avance		12	196,066
Cessions d'actifs immobilisés			
immeubles industriels municipaux		13	
autres actifs		14	
Prime sur change		15	
Autres		16	232,595
AUTRES PASSIFS		17	61,273
SURPLUS ACCUMULÉ			
Surplus affectés		18	807,852
Surplus non affecté		19	110,145
TOTAL		20	2,585,085

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

CODE GÉOGR. 7803 019

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION			1985
ACTIF			
BANQUE			
Compte général		1	459,523
Dépôts à terme		2	
PLACEMENTS		3	
DÉBITEURS			
Gouvernement du Canada — subventions		4	
Gouvernement du Québec — subventions		5	21,000
Autres subventions ou contributions		6	
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS		7	395
DÉPENSES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS		8	2,884,946
REFINANCEMENTS EN COURS		9	
TOTAL		10	3,365,864
PASSIF			
DÉCOUVERT EN BANQUE		11	
EMPRUNTS PROVISOIRES			
Gouvernement du Canada et ses entreprises		12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises		13	
Autres		14	1,605,500
CRÉDITEURS			
Fournisseurs		15	652,320
Retenues de garantie		16	110,158
Autres créditeurs		17	3,311
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS			
fonds d'administration		18	16,388
fonds de roulement		19	
autres		20	
TOTAL PARTIEL		21	2,387,677
FINANCEMENT PERMANENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS		22	966,000
SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS		23	12,187
TOTAL		24	3,365,864

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

7	8	0	3	0	2	0

CODE GEOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
DÉPENSES		
Solde au 1er janvier	1	984,990
Plus: dépenses	2	2,439,074
Total partiel	3	3,424,064
Moins: excédents de coûts	4	395
règlements fermés	5	538,723
Total des soustractions	6	539,118
Solde au 31 décembre	7	2,884,946
FINANCEMENT PERMANENT		
Solde au 1er janvier	8	176,500
Plus: emprunts à long terme	9	1,337,600
autres modes de financement permanent	10	2,810
Total partiel	11	1,516,910
Moins: règlements fermés	12	550,910
Solde au 31 décembre	13	966,000

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

7	8	0	3	0	2	1

CODE GÉOGR.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES
DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
Total des soldes disponibles au 1er janvier	1	21,669
Plus:		
Soldes disponibles de règlements fermés durant l'exercice	2	12,187
Total partiel	3	33,856
Moins:		
Affectations durant l'exercice		
Autres fins spécifiées dans un règlement	4	21,669
Service de la dette	5	
Autres	6	
Total des affectations	7	21,669
Total des soldes disponibles au 31 décembre	8	12,187

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 | 8 | 0 | 3 | CODE GÉOGR | 0 | 2 | 2 |

ÉTAT DE L'ACTIF À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		1985
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Travaux de génie	1	17,939,814
Bâtiments	2	2,349,622
Terrains	3	346,451
Matériel et véhicules	4	3,070,287
Ameublement	5	983,152
Réseau d'électricité	6	
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE		
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	7	
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8	
Immeubles de la réserve foncière	9	
Immeubles industriels municipaux	10	
CRÉANCES À LONG TERME		
Prêts à l'Office municipal d'habitation	11	
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12	
Autres créances	13	
TOTAL DE L'ACTIF	14	24,689,326
MODE DE FINANCEMENT		
ACTIFS ACQUIS AVANT 1976	15	7,926,958
ACTIFS FINANCÉS PAR:		
Obligations	16	11,218,412
Autres dettes à long terme	17	
Subventions et contributions gouvernementales	18	568,175
Fonds d'administration	19	2,973,570
Fonds de roulement	20	1,881,529
Autres modes de financement	21	120,682
TOTAL	22	24,689,326

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

7	8	0	3	0	2	3

CODE GEOGR

ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		1985
MODE DE REMBOURSEMENT		
MONTANTS ACCUMULÉS AU FONDS D'AMORTISSEMENT	1	
MONTANTS À PRÉVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE:		
Ensemble de la municipalité	2	2,444,928
Une partie de la municipalité	3	10,483,330
Organismes municipaux	4	768,848
Gouvernements du Québec et du Canada	5	
Débiteurs hypothécaires	6	
TOTAL	7	13,697,106
PASSIF		
OBLIGATIONS		
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	8	94,993
autres	9	
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Commission municipale du Québec	10	69,062
Société d'habitation du Québec	11	
autres	12	
Autres obligations		
en monnaie canadienne	13	13,464,500
en monnaies étrangères	14	
Total	15	13,628,555
AUTRES DETTES À LONG TERME		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	16	
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Société québécoise d'assainissement des eaux	17	68,551
Autres	18	
Organismes municipaux	19	
Banques et autres institutions financières	20	
Autres personnes	21	
Total	22	68,551
TOTAL DU PASSIF	23	13,697,106

Montant des obligations payables en monnaies étrangères converties au cours du change à la date des états financiers | 24 | _____ $

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

7	8	0	3	0	2	4

CODE GÉOGR

FONDS DE ROULEMENT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		1985
ACTIF		
BANQUE		
Compte général	1	3,204
Dépôts à terme	2	
PLACEMENTS	3	
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS		
Fonds d'administration	4	482
Fonds d'administration du réseau d'électricité	5	
DÉPENSES FINANCÉES À LONG TERME	6	746,314
TOTAL	7	750,000
PASSIF		
CRÉDITEURS		
Recettes à verser au fonds d'administration	8	
Autres	9	
CAPITAL DU FONDS		
Capital engagé	10	746,314
Capital non engagé	11	3,686
TOTAL	12	750,000

Municipalité ..... VILLE D'AYLMER ..... 7 8 0 3 | 0 2 5
CODE GÉOGR

FONDS DE ROULEMENT
ÉTAT DE LA VARIATION DU CAPITAL NON ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 1er JANVIER	(*)	1	77,831
Ajouter:			
Règl. Nº			
Augmentation du fonds			
à même le surplus accumulé		2	
par l'imposition d'une taxe spéciale		3	
Engagements échus au cours de l'exercice		4	220,683
Engagements annulés au cours de l'exercice		5	
Total partiel		6	298,514
Déduire:			
Engagements autorisés au cours de l'exercice			
financement provisoire		7	
financement d'immobilisations		8	294,828
Règl. Nº			
Diminution du fonds		9	
Total des déductions		10	294,828
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 31 DÉCEMBRE		11	3,686

(*) Le solde d'ouverture étant 77 760 $ augmenté à 77 831 $ dû à une erreur de l'item résolution 387-84 qui aurait dû lire 38 867 $ et non 38 938 $ de l'année 1984.

Municipalité: VILLE D'AYLMER | 7 | 8 | 0 | 3 | | 0 | 2 | 6 |
CODE GÉOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☐ documents annexés 2 ☐ S.O.

Annexer au présent rapport financier les états du fonds d'administration du réseau d'électricité. Les documents annexés doivent comprendre:

— état des recettes et dépenses
— état du surplus (déficit) accumulé
— bilan
— analyse des dépenses par objet

N/A

AUTRES FONDS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☐ documents annexés 2 ☐ S.O.

Annexer au présent rapport financier le bilan et l'état de la variation du capital de tout autre fonds (fonds d'amortissement, fonds réservé pour parcs et terrains de jeux, fonds de subvention, etc.)

N/A

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 | 8 | 0 | 3 | CODE GÉOGR

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

FONDS RESERVE POUR PARCS & TERRAINS DE JEUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 1985

ACTIF	
Banque	69 141 $
CAPITAL	
Fonds réserve pour parcs & terrains de jeux	69 141 $

ETAT DE LA VARIATION DE CAPITAL

Solde au 1er janvier 1985	26 983 $
PLUS: Contributions reçues lors de l'approbation de plans de subdivision	71 554
Intérêts gagnés	4 752
	103 289
MOINS: Affectations à des travaux pour parcs et terrains de jeux	(34 148)
Solde au 31 décembre 1985	69 141 $

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 | 8 | 0 | 3 | CODE GÉOGR.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1. PRINCIPALES PRATIQUES COMPTABLES

COMPTABILITE MUNICIPALE AU QUEBEC

Les états financiers sont préparés et présentés en conformité avec les normes et définitions contenues au manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec et au guide du rapport financier 1985.

COMPTABILISATION DES DEPENSES

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagements.

INTERETS SUR AVANCES ET PRETS INTERFONDS

La Ville ne comptabilise pas d'intérêts sur les avances et prêts interfonds.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement. Les méthode du coût moyen et de l'épuisement successif sont utilisées dans le calcul du coût des stocks.

2. LOI REGISSANT LA VILLE

La Ville est régie par la loi sur les Cités et Villes.

3. EVENTUALITES

CONTESTATION D'EVALUATION

Les montants suivants d'évaluation sont contestés par les contribuables concernés:

Evaluation foncière	13,250,900 $
Valeur locative	139,075 $

Les dossiers sont présentement au bureau de revision.

Concernant les réclamations précitées, s'il y a obligation d'effectuer un remboursement, il n'est pas possible d'en préciser le montant. Si un tel remboursement doit être effectué, celui-ci sera appliqué en réduction des revenus de l'année alors en cours.

POURSUITES

La Ville a intenté 2 poursuites dans le but de se faire rembourser des déboursés visant à corriger certains travaux d'entrepreneurs et à assumer des montants dus par ceux-ci. Ces déboursés inscrits aux comptes à recevoir s'élèvent à 124 599 $ au 31 décembre 1985.

La Cour Supérieure, dans un jugement rendu le 4 mars 1985, a rejeté l'action de la Ville contre un entrepreneur au montant de 91 697 $. La Ville porte ce jugement en appel.

La Ville n'a pourvu aucun montant pour pertes possibles suite à ces poursuites. Toute perte éventuelle, s'il y a lieu, sera à la charge des contribuables des anciennes municipalités concernées.

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 | 8 | 0 | 3 | CODE GÉOGR

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

4. CESSION DE TERRITOIRE

La Ville d'Aylmer a cédé, par décret gouvernemental daté du 13 avril 1985, environ 2000 acres de terrain à la Ville de Hull. L'entente prévoit une compensation financière décroissante totale de 2 401 000 $ répartie sur les 5 prochaines années, comme suit:

1985	686 000 $
1986	686 000
1987	514 500
1988	343 000
1989	171 500
	2 401 000 $

5. DETTE A LONG TERME

Du total de la dette à long terme de 13 697 106 $ des montants de capital de 13 478 504 $ dont 8 625 500 $ seront sujets à refinancement, et d'intérêt de 5 859 414 $ deviennent exigibles au cours des cinq prochains exercices comme suit:

ANNEE	CAPITAL	INTERET	REFINANCEMENT	PAIEMENT REQUIS
1986	854 293 $	1 515 115 $	2 595 000 $	4 964 408 $
1987	1 031 629	1 512 584	846 000	3 390 213
1988	974 982	1 179 001	2 386 000	4 539 983
1989	958 354	945 047	350 500	2 253 901
1990	1 033 747	707 667	2 448 000	4 189 414
	4 853 005 $	5 859 414 $	8 625 500 $	19 337 919 $

a) Ces versements comprennent les montants de la dette qui sont payés à la Ville par la Communauté Régionale de l'Outaouais suite à l'achat en 1975 par cette dernière, de l'usine de filtration des eaux, du réservoir, du poste de pompage et des conduites maîtresses d'aqueduc de l'ancienne Ville d'Aylmer. La dette à long terme assumée par la C.R.O. et en circulation à la fin de l'exercice se chiffre à 768 848 $.

b) Ces versements ne comprennent pas les montants de la dette payée par la Ville à la Société Québécoise d'assainissement des eaux dans le programme d'assainissement des eaux (E.P.I.C.)

ANNEXES

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

ANNEXE A

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

7 8 0 3
CODE GEOGR

0 2 9

CLASSIFICATION		1985
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Compensations pour les immeubles et places d'affaires du gouvernement		
tenant lieu de taxes foncières (art. 254)*(2)	1	1,167
tenant lieu de taxes d'affaires (art. 254)*	2	255
pour certains services municipaux	3	294
total	4	1,716
Compensations pour les immeubles des réseaux (art. 254)*		
affaires sociales	5	99,925
cegeps et universités	6	107,709
écoles primaires et secondaires	7	215,942
total	8	423,576
Redistribution des taxes provenant des entreprises de télécommunication, gaz et électricité (art. 230)*	9	868,507
Autres compensations		
fermes et boisés — plafonnement de la valeur (art. 259)*	10	60,833
fermes et boisés — plafonnement du taux (art. 259)*	11	
immeubles de gouvernements étrangers (art. 210)*	12	55,027
total	13	115,860
Total — Gouvernement du Québec (lignes 4, 8, 9 et 13)	14	1,409,659
GOUVERNEMENT DU CANADA		
Compensations tenant lieu de taxes foncières(2)	15	74,749
Compensations pour certains services municipaux	16	
Total — Gouvernement du Canada	17	74,749
AUTRES		
Compensations des entreprises du gouvernement du Canada		
tenant lieu de taxes foncières(2)	18	154,316
tenant lieu de taxes d'affaires	19	
pour certains services municipaux	20	
total partiel	21	154,316
Autres compensations		
organismes communautaires (art. 205, 206)*	22	10,747
entreprises autoconsommatrices d'électricité (art. 222)*	23	
propriétaires ou occupants de roulottes (art. 231)*	24	
autres (art. 555, 556, 557)*	25	
Total — Autres (lignes 21 à 25)	26	165,063
TOTAL	27	1,649,471

(1) On doit reporter à la page 8 de l'état des recettes et dépenses, le total de chacune des catégories (lignes 14, 17 et 26).

(2) Les taxes foncières versées en vertu du premier alinéa de l'article 208* appartiennent aussi à ce poste.

* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

ANNEXE B

7 8 0 3
CODE GÉOGR
0 3 0

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES DÉPENSES PAR OBJET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS		1985
Rémunération du personnel	1	6,579,717
Cotisations de l'employeur	2	996,411
Transport et communication	3	261,922
Services professionnels, administratifs et autres	4	1,200,218
Location, entretien et réparation		
Location	5	327,650
Entretien et réparation	6	409,889
Biens non durables	7	1,954,787
Achat d'actifs immobilisés	8	206,969
Frais de financement(1)	9	2,391,844
Autres objets		
Excédents de coûts de règlements d'emprunt	10	395
Quote-part des dépenses de la communauté municipale	11	2,989,821
Contributions à d'autres fonds	12	
Créances douteuses ou irrécouvrables	13	43,162
Affectation du déficit	14	
Autres	15	58,483
TOTAL	16	(*) 17,421,268

(1) Doit égaler la somme des montants inscrits aux lignes 1 à 4 de la page 14.

(*) Doit égaler le total des dépenses à l'état des recettes et dépenses.

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

ANNEXE C

7	8	0	3
CODE GEOGR			

0	3	1

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES FRAIS DE FINANCEMENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS		1985
SERVICE DE LA DETTE À LONG TERME		
Rachats d'obligations	1	737,845
Remboursements de prêts du fonds de roulement	2	220,683
Remboursements d'autres dettes à long terme	3	
Contributions à un fonds d'amortissement	4	
Intérêts sur obligations	5	1,368,140
Intérêts sur autres dettes à long terme	6	5,059
TOTAL PARTIEL	7	2,331,727
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT		
Intérêts sur emprunts à court terme	8	43,207
Escomptes sur taxes	9	
Pertes sur change	10	
Frais de refinancement	11	4,382
Frais de banque	12	12,528
Autres	13	
TOTAL (Doit égaler le montant à la ligne 9 de la page 30)	14	2,391,844

Municipalité VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 8 0 3 | 0 3 2
CODE GEOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DE CERTAINES DÉPENSES PAR FONCTION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

FONCTIONS		Frais de financement à la charge de la municipalité		Dépenses en immobilisations	Quote-part des dépenses de la communauté municipale		TOTAL
		Service de la dette (1)	Autres frais (2)	(3)	Transport en commun (4)	Autres (5)	(6)
Administration générale							
Évaluation	1						
Autres dépenses d'administration générale	2	272,245	60,581	78,929		556,110	967,865
Sécurité publique							
Police	3						
Autres dépenses de sécurité publique	4	69,452		8,755			78,207
Transport	5	727,680		15,457	609,561		1,352,698
Hygiène du milieu							
Eau et égouts	6	1,028,776		6,143		1,716,774	2,751,693
Autres dépenses d'hygiène du milieu	7			19,070		107,376	126,446
Santé et bien-être	8			12,440			12,440
Urbanisme et mise en valeur du territoire	9	69,142		6,522			75,664
Loisirs et culture	10	21,080		59,653			80,733
Autres dépenses	11						
TOTAL(*)	12	2,188,375	60,581	206,969	609,561	2,380,260	5,445,746

(*) La somme des totaux des colonnes 1 et 2 doit égaler le montant inscrit à la ligne 1 de la page 14. Les totaux des colonnes 3, 4 et 5 doivent correspondre respectivement aux montants inscrits aux lignes 5, 6 et 7 de la page 14.

ANNEXE D

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

ANNEXE E

7 | 8 | 0 | 3
CODE GÉOGR.

0 | 3 | 3

FONDS D'ADMINISTRATION
CONCILIATION DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Taxes à recevoir au 1er janvier 1985	1		2,145,464
Ajouter:			
Imposition — taxes selon état des recettes (page 8 ligne 11)	2		13,062,386
Total partiel	3		15,207,850
Déduire:			
Perception			
taxes de l'exercice	4	12,993,710	
taxes des exercices antérieurs	5	723,008	
Escomptes alloués	6		
Taxes radiées	7		
Transferts au compte « taxes-certificats de vente pour non-paiement de taxes »	8		
Total des déductions	9		13,716,718
Total partiel	10		1,491,132
Moins: Provision pour créances douteuses	11		152,053
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	12		(*) 1,339,079

ANALYSE	Taxes à recevoir	Provision pour créances douteuses		Taxes à recevoir (net)
Exercice 1985	574,067	23,068	13	550,999
Exercice 1984	246,996	29,180	14	217,816
Exercice 1983	182,208	19,329	15	162,879
Exercice antérieurs	487,861	80,476	16	407,385
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	1,491,132	152,053	17	(*) 1,339,079

(*) Doit égaler le montant au poste « débiteurs-taxes municipales » du bilan, page 17.

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

ANNEXE F-1

7 8 0 3
CODE GEOGR

0 3 4

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 17, ligne 15)		
Dû par le fonds des règlements d'emprunt		
C/R de solde disponible R.274-84	32,036,00	
C/P achat équipement Craig R.255-84	(15,647,51)	
	16,388,49 $	16,388
Total		16,388
AUTRES ACTIFS (page 17, ligne 17)		
Total		
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 18, ligne 11)		
		395
Total		395
RECETTES REPORTÉES — AUTRES (page 18, ligne 16)		
Total		
AUTRES PASSIFS (page 18, ligne 17)		
Dépôt de contribuable		18,475
Dépôt de garantie		42,798
Total		61,273

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

ANNEXE F-2

7 8 0 3
CODE GEOGR

0 3 5

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS (page 19, ligne 7)		395
Total		395
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 19, ligne 20)		
Total		ø

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 8 0 3 | 0 3 6
CODE GÉOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES EMPRUNTS À COURT TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOLUTION NO	1 NOM DU CRÉANCIER	Solde au 1/1/85 (2)	Nouveaux emprunts en 1985 (+) (3)	Remboursements en 1985 (−) (4)	Solde au 31/12/85 (5)
1	11-84	Banque Nationale	1,025,000			
2	36-85	Banque Nationale			1,025,000	
3	36-85	Banque Nationale (avril 1985)		2,420,000		
4	36-85	(avril 85)			2,420,000	
5	36-85	Banque Nationale (août '85)		866,000		
6		(août '85)			866,000	
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
	TOTAL		1,025,000	3,286,000	4,311,000	(*) Ø

(*) Doit égaler le montant inscrit au poste « emprunts à court terme » du bilan du fonds d'administration.

ANNEXE G

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 8 0 3 | 0 3 7
CODE GÉOGR.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL
		N°: 270 Objet*: 01	N°:	N°: 294-85 07	N°: 276-84 01	N°: 280-84 01	N°: 283-85 02	N°: 287-85 02	N°: 290-85 04	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	116,822								
Plus: Dépenses en 1985	2	19,241		51,878	263,374	104,677	848,726	164,189	279,056	
total partiel	3	136,063		51,878	263,374	104,677	848,726	164,189	279,056	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5	136,063		51,878						
Solde au 31 décembre 1985	6	Ø		Ø	263,374	104,677	848,726	164,189	279,056	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7									
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8	140,000		57,000	190,000					
Autres modes de financement permanent en 1985	9	140,000								
total partiel	10	140,000		57,000	190,000					
Moins: Règlements fermés en 1985	11			57,000						
Solde au 31 décembre 1985	12			Ø	190,000					
DÉPENSES AUTORISÉES	13	180,000		57,000	260,000	140,000	910,000	170,000	341,000	

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

ANNEXE H

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 8 0 3 | 0 3 7
CODE GEOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL
		N°: 412 Objet*: 02	N°: 254 02	N°: 267 01	N°: 292B-1 07	N°: 258 07	N°: 246 01	N°: 255 04	N°: 260 01	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	158,390	4,955	284,000	21,740	35,000	49,886	271,428	42,769	
Plus: Dépenses en 1985	2	14,554	10,357	395	822	---	163,586	59,864	1,451	
total partiel	3	172,944	15,312	284,395	22,562	35,000	213,472	331,292	44,220	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4	---	---	395	---	---	---	---	---	
Règlements fermés en 1985	5	---	---	284,000	22,562	---	---	---	44,220	
Solde au 31 décembre 1985	6	172,944	15,312	ø	ø	35,000	213,472	331,292	ø	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	176,500								
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8			284,000	24,000	33,500	56,000	280,000	43,100	
Autres modes de financement permanent en 1985	9								2,810	
total partiel	10	176,500		284,000	24,000	33,500	56,000	280,000	45,910	
Moins: Règlements fermés en 1985	11			284,000	24,000				45,910	
Solde au 31 décembre 1985	12	176,500				33,500	56,000	280,000	ø	
DÉPENSES AUTORISÉES	13	176,500	168,000	284,000	24,000	35,000	262,000	355,000	53,000	

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 | 8 | 0 | 3 — CODE GEOGR | 0 | 3 | 7

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 291-85 Objet*: 04	N°: 301-85 01	N°: 302-85 01	N°: 274-84 04	N°: 275-84 07	N°: 304-85 01	N°:	N°:	TOTAL (1)
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1									984,990
Plus: Dépenses en 1985	2	248,611	3,774	2,455	139,628	62,436				2,439,074
total partiel	3	248,611	3,774	2,455	139,628	62,436				3,424,064
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									395
Règlements fermés en 1985	5									538,723
Solde au 31 décembre 1985	6	248,611	3,774	2,455	139,628	62,436				2,884,946
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7									176,500
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8				140,000	90,000				1,337,600
Autres modes de financement permanent en 1985	9									2,810
total partiel	10				140,000	90,000				1,516,910
Moins: Règlements fermés en 1985	11									550,910
Solde au 31 décembre 1985	12				140,000	90,000				966,000
DÉPENSES AUTORISÉES	13	265,000	50,000	22,500	140,000	90,000	183,200			4,166,200

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie — 04. Matériel et véhicules — 07. Frais de refinancement
02. Bâtiments — 05. Ameublement — 08. Rôle d'évaluation
03. Terrains — 06. Consolidation de dettes — 09. Autres

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 8 0 3 | 0 3 8
CODE GEOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 301A	N°: 145	N°: 343A	N°: 210	N°: 260	N°: 292B-1	N°: 294	N°: 270	
Solde au 1er janvier 1985	1	15,832	986	4,135	716					21,669
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2					1,690	1,438	5,122	3,937	12,187
total partiel	3	15,832	986	4,135	716	1,690	1,438	5,122	3,937	33,856
Moins:										
Affectations en 1985		15,832	986	4,135	716					21,669
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7	15,832	986	4,135	716					21,669
Solde au 31 décembre 1985	8	Ø	Ø	Ø	Ø	1,690	1,438	5,122	3,937	12,187

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

Municipalité: VILLE D'AYLMER

ANNEXE J

7 8 0 3
CODE GÉOGR

0 3 9

VARIATION DE L'ACTIF À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		Actifs au 1er janvier 1985 (1)	Augmentations: Règlements d'emprunt fermés (+) (2)	Augmentations: Autres augmentations (+) (3)	Diminutions (−) (4)	Actifs au 31 décembre 1985 (5)
ACTIFS IMMOBILISÉS						
Travaux de génie	1	17,434,845	464,678	40,291		17,939,814
Bâtiments	2	2,349,622				2,349,622
Terrains	3	355,247			8,796	346,451
Matériel et véhicules	4	2,758,936		311,351		3,070,287
Ameublement	5	798,850		184,302		983,152
Réseau d'électricité	6					
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE						
Propriétés acquises pour non paiement de taxes	7					
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8					
Immeubles de la réserve foncière	9					
Immeubles industriels municipaux	10					
CRÉANCES À LONG TERME						
Prêts à l'O.M.H.	11					
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12					
Autres créances	13					
TOTAL	14	23,697,500	464,678	535,944	(8,796)	(*) 24,689,326

Analyse des « autres augmentations » (col. 3)

Provenant de:		
Fonds d'administration		
Dépenses en immobilisations à même les recettes	15	206,969
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	16	
Créances à long terme	17	
Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux	18	34,148
Fonds de roulement	19	294,827
Engagements de crédit	20	
Autres sources	21	ø
TOTAL	22	535,944

(*) Doit égaler le total de l'actif à l'état de l'actif à long terme, page 22.

Municipalité VILLE D'AYLMER

7803 | 0410
CODE GEOGR

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	Montant de l'émission 1	Solde au 1/1/85 2	Emprunt en 1985 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1985 (+) 4 Refinancement	Remboursement en 1985 (-) 5	Solde au 31 12 85 6
OBLIGATIONS											
01-03-1964	177 & 184	5-1/8	01-03-2014	2		114,494	96,444			1,451	94,993
01-10-1966	183	5-3/8	01-10-1996	3		124,950	73,586			4,524	69,062
01-05-1969	301	8	01-05-1989	1		400,000	134,000			Ø	134,000
14-10-1969	301	8-1/2	01-11-1989	1		400,000	150,000			Ø	150,000
27-10-1969	262-262-1 et 263-263-1	8-1/2	01-11-1989	1		168,500	66,500			11,500	55,000
03-05-1971	301 & 322	7-3/4	15-05-1991	1		623,000	85,500			Ø	85,500
20-08-1973	284 & 292B	8-1/2	15-09-1993	1		702,500	100,000			Ø	100,000
10-12-1973	343A,345,360,366,368	9	01-01-1994	1		1,895,500	558,000			Ø	558,000
19-01-1976	26,202,308,309	10-1/2	15-02-1986	1		3,500,000	2,851,000			123,000	2,728,000
13-12-1977	26,27,35,42,43,48,183 & 415	10	09-01-1988	1		2,863,000	2,394,000			67,000	2,327,000
29-11-1978	412,71,83,91	10-1/4	27-12-1988	1		416,500	359,000			13,000	346,000
15-06-1982	174,301,322	16-1/2	12-07-1987	1		520,000	440,000			46,000	394,000
01-12-1982	330,336	12-1/2	20-12-1987	1		949,000	810,000			77,000	733,000
AUTRES DETTES À LONG TERME											
						TOTAL					(**)

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23

ANNEXE K

Municipalité VILLE D'AYLMER

7803 | 0 | 4 | 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	Emprunt en 1985 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1985 (+) 4 Refinancement	Remboursement en 1985 (-) 5	6 Solde au 31/12/85
OBLIGATIONS											
23-01-1984	292B	12	20-02-1994	1		1,198,000	1,198,000			106,000	1,092,000
07-01-1985	283,283-1,291-A,292-B	11-1/4	11-02-1990	1		3,095,000	Ø	859,600	2,235,400	Ø	3,095,000
02-07-1985	97,128,137	10-1/2	29-07-1990	1		1,667,000	Ø	478,000	1,189,000	Ø	1,667,000
06-01-1975	301-1,330,369,373,388	10-1/2	01-02-1985	1		1,683,500	1,199,000			1,199,000	Ø
05-05-1980	262, 262-1,263,263-1, 343A	13	02-06-1985	1		1,807,000	1,365,000			1,365,000	Ø
17-12-1974	283,(283-1),291A,292B, 299	10-1/2	15-01-1985	1		1,579,000	1,247,000			1,247,000	Ø
AUTRES DETTES À LONG TERME											
	S.Q.A.E.							68,681		130	68,551
	102 (CRO)						570,416			* 570,416	
	1173,1242,1259 (VILLE DE HULL)						104,007			* 104,007	
TOTAL						23,706,944	13,801,453	1,406,281	3,424,400	4,935,028	(**) 13,697,106

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- SCHL
3- CMQ
4- SHQ
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères)
US dollar des États-Unis
£ livre sterling
DM mark allemand
YEN yen (Japon)

(**) Doit copier le total du passif À l'État de la dette à long terme, page 23

(*) Dette transférée à la Ville de Hull lors de la cession de territoire.

(2 de 2)

ANNEXE X

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 8 0 3 | 0 4 1

ANALYSE DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR EN PLUSIEURS VERSEMENTS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

	NOM DU MINISTÈRE		NATURE DE LA SUBVENTION (1)	Versement annuel (2)	Nombre d'années à courir (3)	Montant à recevoir (4)	Taux d'actualisation (5)	Valeur actualisée (6)
	Affaires municipales	1						
		2						
		3						
	Environnement	4						
		5						
		6						
	Transports	7						
		8						
		9						
	Loisir, chasse et pêche	10						
		11						
		12						
	Autres (spécifier)	13						
		14						
		15						
		16			TOTAL			(*)

(*) Doit égaler le montant inscrit à la ligne 5 de l'état de la dette à long terme. Pour plus de détails, voir le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires »; on y trouvera également un tableau des facteurs d'annuité.
(1) On ne doit inclure que les montants relatifs à des subventions confirmées officiellement et applicables au rachat de dettes à long terme.
(2) Inscrire le taux de l'émission d'obligations relative à l'objet de la subvention. Si plus d'un taux, utiliser le plus élevé.

ANNEXE 14

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 7 8 0 3 0 4 2

FONDS DE ROULEMENT
ANALYSE DU CAPITAL ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOL. NO.	ENGAGEMENTS					VARIATION DES ENGAGEMENTS			
		OBJET		Date	Durée	Montant	Solde au 1/1/85	Engagements en cours d'année (+)	Engagements annulés ou échus (-)	Solde au 31/12/85
		1 Description	Code (1)	2	3	4	5	6	7	8
1	149-80	Achat photocopieur		12-05-80	5 ans	98,548	19,709		19,709	ø
2	305-80	Camion-Travaux publics		22-07-80	5 ans	115,537	23,108		23,108	ø
3	274-81	Fourgonnette		08-01-82	5 ans	9,434	3,773		1,887	1,886
4	311-81	Réparation balai mécanique		23-06-81	5 ans	17,055	6,822		3,411	3,411
5	339-81	Auto pompe		30-06-81	5 ans	59,358	23,743		11,872	11,871
6	562-81	Système informatique		27-01-82	5 ans	64,322	25,729		12,864	12,865
7	9-82	Imprimante-vidéo		04-02-82	5 ans	24,618	14,771		4,923	9,848
8	99-82	Camions Travaux publics		01-04-82	5 ans	20,923	12,553		4,185	8,368
9	100-82	Camion de secours-incendie		01-04-82	5 ans	20,483	12,290		4,097	8,193
10	101-82	Appareil à affranchir		01-04-82	5 ans	3,294	1,976		659	1,317
11	206-82	Tracteur articulé		19-05-82	5 ans	36,574	21,944		7,315	14,629
12	207-82	Tondeuse automatrice		19-05-82	5 ans	17,415	10,449		3,483	6,966
13	208-82	Camions 5 tonnes		21-07-82	5 ans	102,168	61,300		20,434	40,866
14										
15										
16	TOTAL									(*)

(*) Doit égaler le montant à la ligne 10 du bilan du fonds de roulement.
(1) Classifier l'objet de l'engagement au moyen du code suivant:
A: financement provisoire
B: financement d'immobilisations

ANNEXE M

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 8 0 3 | 0 4 2
CODE GÉOGR.

FONDS DE ROULEMENT
ANALYSE DU CAPITAL ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOL. NO.	ENGAGEMENTS					VARIATION DES ENGAGEMENTS			
		OBJET		Date	Durée	Montant	Solde au 1/1/85	Engagements en cours d'année (+)	Engagements annulés ou échus (-)	Solde au 31/12/85
		1 Description	Code(1)	2	3	4	5	6	7	8
1	396-82	Réparations bombardiers		13-08-82	5 ans	25,994	15,196		5,399	9,797
2	398-82	Réparations-chargeur Case		13-08-82	5 ans	15,552	9,331		3,110	6,221
3	399-82	Souffleuse		13-08-82	5 ans	59,976	35,987		11,995	23,992
4	223-83	Auto-pompe		24-05-83	5 ans	64,025	51,220		12,805	38,415
5	303-83	Camion 6 roues		28-06-83	5 ans	43,991	35,195		8,797	26,398
6	302-83	Ecureur d'égoûts		28-06-83	5 ans	80,375	64,300		16,075	48,225
7	187-84	Tondeuse		04-05-84	5 ans	30,302	30,302		6,060	24,242
8	191-84	Camions 4 X 4		04-05-84	5 ans	25,965	25,965		5,193	20,772
9	230-84	Balai aspirateur		04-05-84	5 ans	94,977	94,977		18,995	75,982
10	387-84	Système téléphonique-police		20-07-84	5 ans	38,867	*(1) 38,867		7,774	31,093
11	407-84	Etude-garage municipal		06-07-84	5 ans	13,500	13,500		2,700	10,800
12	613-84	Système communications-police		18-10-84	5 ans	19,162	19,162		3,833	15,329
13	734-84	Système d'informatique		06-03-84	5 ans	226,942		226,942		226,942
14	294-85	Modem et Multiplexeur		20-06-85	5 ans	14,005		14,005		14,005
15	342-85	Photocopieur Xerox		17-09-85	5 ans	53,881		53,881		53,881
16	TOTAL						*(2) 672,169	294,828	220,683	(*) 746,314

(*) Doit égaler le montant à la ligne 10 du bilan du fonds de roulement.
(1) Classifier l'objet de l'engagement au moyen du code suivant:
A: financement provisoire
B: financement d'immobilisations

*(2) Le solde d'ouverture étant 672,240 $ réduit à 672,169 $ dû à une erreur 1984 à l'item (*1) qui aurait du lire 38 867 $ et non 38,938 $

ANNEXE M

Municipalité: VILLE D'AYLMER

7 8 0 3 | 0 4 3
CODE GEOGR

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DE LA VALEUR COMPTABLE DES TERRAINS NON VENDUS
AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		Règl. No:		Règl. No:		Règl. No:		Règl. No:		COÛT TOTAL
		Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	
TERRAINS NON VENDUS AU 1er JANVIER 1985	1									
Achats de terrains en 1985	2									
TOTAL (lignes 1 et 2)	3		A							A
Moins: Superficie utilisée pour rues en 1985	4									
Superficie disponible pour revente	5	B								
DÉDUIRE: Terrains vendus en 1985	6									
Terrains utilisés à des fins municipales en 1985	7									
Total (lignes 6 et 7)	8	C	D							D
TERRAINS NON VENDUS AU 31 DÉCEMBRE 1985										
Superficie (B – C)	9									
Coût unitaire (A ÷ B)*	10									
Valeur comptable (A – D)	11									(**)

(*) Le coût unitaire doit être calculé par règlement.
(**) Doit égaler le montant au poste « immeubles industriels municipaux » à l'état de l'actif à long terme (ligne 10 page 22)

ANNEXE N-1

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 8 0 3 | 0 4 4
CODE GÉOGR

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES VENTES DE TERRAINS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. no (achat)	NOM DE L'ACHETEUR 1	Date d'approbation M.I.C.T. 2	Superficie vendue 3	Prix de vente 4	Ventes en 1985	
					À crédit 5	Au comptant 6
	À des fins industrielles ou commerciales:					
	À d'autres fins (art. 12, L.R.Q., c. I-0.1):					
TOTAL						

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7 8 0 3 | 0 4 5
CODE GÉOGR.

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
VARIATION DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. N°	NOM DE L'EMPRUNTEUR (1)	Date de l'échéance (2)	Montant du prêt (3)	Solde non échu au 1/1/85 (4)	Nouveaux prêts[1] (5)	Montants échus durant l'année (6)	Solde non échu au 31/12/85 (7)
TOTAL							(*)

(*) Doit égaler le montant au poste « créances à long terme — prêts sur immeubles industriels municipaux », à l'état de l'actif à long terme (ligne 12 de la page 22).
(1) Le total de cette colonne doit être égal à celui de la colonne 5 de l'annexe N-2.

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

ANNEXE N-4

7 | 8 | 0 | 3
CODE GEOGR

0 | 4 | 6

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. No	Dépenses autorisées 1	DESCRIPTION 2	Engagements non échus au 31/12/85		
			3 Capital	4 Intérêts	5 Total
TOTAL					

Municipalité: VILLE D'AYLMER ANNEXE N-5
(Nom officiel)

7 8 0 3
CODE GEOGR

0 4 7

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
RECETTES REPORTÉES
AU 31 DÉCEMBRE 1985

A - ENGAGEMENTS NON ÉCHUS AU 31 DÉCEMBRE 1985 (total de la colonne 5 de l'annexe N-4)	1	(A)
B - RECETTES DISPONIBLES POUR LE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS		
Recettes reportées au 1er janvier 1985, provenant de cessions d'immeubles industriels municipaux	2	
Plus:		
Cessions en 1985		
ventes au comptant(1)	3	
versements échus sur ventes à crédit(2)	4	
intérêts sur ventes à crédit	5	
Total partiel	6	
Moins:		
Recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985, telles qu'établies à la ligne 15 ci-dessous	7	
Recettes disponibles au 31 décembre 1985(3)	8	(B)
C - RECETTES REPORTÉES AU 31 DÉCEMBRE 1985		
Le moindre de A ou B	9	(C)

Calcul des recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985:			
Service de la dette relative aux immeubles industriels municipaux pour 1985		10	
Moins:			
Taxe spéciale imposée en 1985		11	
Recettes de location d'immeubles industriels municipaux en 1985, déduction faite des coûts d'administration et d'entretien		12	
ligne 11 + ligne 12		13	
Total des engagements échus et non autrement compensés en 1985		14	
Recettes à reporter à la ligne 7:			
Le moindre du montant à la ligne 14 et du montant à la ligne 6		15	

(1) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-2.
(2) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-3.
(3) Tout excédent de B sur C de même que le montant inscrit à la ligne 7 sont des recettes de l'exercice et doivent être portés à l'état des recettes et dépenses, au poste « cessions d'actifs immobilisés — immeubles industriels municipaux ».

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Municipalité VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

7 8 0 3 CODE GEOGR. 0 4 9

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

A) RECETTES FISCALES[1]

Total des recettes fiscales inscrites à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses, page 8 (voir exclusions ci-après)			1 13,062,386
Ajouter:			
Remboursements de taxes d'années antérieures[2], si déduits des recettes fiscales de 1985			2 10,988
total partiel			3 13,073,374
Déduire:			
— Taxes d'affaires inscrites aux lignes 8 et 9 de l'état des recettes et dépenses, page 8	4 205,666		
— Taxes imposées pour un exercice antérieur et prélevées en 1985[3]	5 25,673		
— Partie des taxes qui fait l'objet d'un crédit:			
— distribution de surplus aux contribuables	6 Ø		
— prime ou subvention versée aux contribuables	7 249,421		
— tout autre crédit de taxes, à l'exclusion de l'escompte accordé en vertu des articles 481, LCV[4] et 1007, CM[5]	8	9	480,760
Montant admissible des recettes fiscales aux fins de calcul du taux global de taxation			10 12,592,614

EXCLUSIONS

Le montant inscrit à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses ne doit comprendre aucune des recettes décrites ci-dessous (la municipalité doit indiquer si chacune des recettes a été effectivement exclue, le cas échéant):

		Exclu	S.O.
— compensations pour services municipaux imposées en vertu des articles 205* et 206* aux propriétaires de certains immeubles non imposables	11	X	
— taxes foncières imposées en vertu du premier alinéa de l'article 208* au locataire ou occupant d'un immeuble appartenant au gouvernement du Canada, à une entreprise de celui-ci ou au gouvernement du Québec	12	X	
— compensations pour services municipaux à l'égard d'un immeuble non imposable visé au paragraphe 1, 1.1 ou 2.1 de l'article 204*	13	X	
— sommes provenant de services rendus non reliés à un règlement d'imposition	14	X	
— sommes reçues en vertu des articles 433, LCV[4] et 562, CM[5]	15		X
— permis ou compensations imposés en vertu de l'article 231* au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte	16		X
— taxes foncières spéciales imposées en vertu de l'article 553*	17		X
— taxes imposées aux contribuables d'une autre municipalité	18		X
— partie des taxes foncières sur la valeur, qui fait l'objet d'un crédit accordé à certaines catégories de contribuables en vertu des articles 542.3, LCV[4] et 1010, CM[5]	19	X	
— sommes provenant du gouvernement du Québec en vertu des articles 210*, 230*, 254*, 259* et 260*	20	X	
— sommes provenant du gouvernement du Canada en vertu de la Loi de 1980 sur les subventions aux municipalités (S.C. 29 Eli, c. 37)	21		X
— sommes provenant d'une entreprises du gouvernement du Canada pour tenir lieu de taxes municipales (S.C. 29 Eli, c. 37)	22	X	

(1) Les recettes fiscales comprennent à la fois les taxes proprement dites et les compensations pour services municipaux imposées par la municipalité.
(2) Il s'agit des remboursements de taxes autres que des taxes d'affaires.
(3) Y compris les taxes prélevées en vertu du paragraphe 1 de l'article 219*.
(4) Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).
(5) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).
* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité VILLE D'AYLMER (Nom officiel)

CODE GEOGR 7803 0510

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(suite)

B) ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

		Augmentation	Diminution	
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984*	1			437,765,250
Ajouter ou déduire les modifications au rôle prenant effet le 1er janvier 1985:				
— Modifications apportées avant le 1er janvier 1985	2	18,430,855	(4,028,775)	
Variation nette (ligne 2 moins ligne 3)	4			14,402,080
— Modifications rétroactives au 1er janvier 1985 et apportées avant la préparation du rapport financier 1985	5		( )	
Variation nette (ligne 5 moins ligne 6)	7			
Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 1985 (doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 de la page 51 du rapport financier)	8			452,167,330

C) CALCUL DU TAUX GLOBAL

Montant de recettes inscrit à la ligne 10 de la section A	9	12,592,614
Montant d'évaluation inscrit à la ligne 8 de la section B	10	452,167,330
Taux global de taxation de 1985 (ligne 9 ÷ ligne 10 × 100 $)	11	2,785 /100 $(1)

* Par exception, la date limite pour le dépôt du rôle peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale.

(1) Taux arrondi à la 4e décimale près.

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
SUR LE CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(Loi sur les cités et villes, art. 108.2, par. 2°; Code municipal du Québec, art. 966.2, par. 2°)

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 19.1 de la loi sur le ministère des Affaires municipales, nous avons vérifié le calcul du taux global de taxation de la Ville d'Aylmer pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 établi conformément aux règlements adoptés en vertu des paragraphes 2, 4 et 7 de l'article 262 de la loi sur la fiscalité municipale. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés qu nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, le calcul du taux global de taxation de la Ville d'Aylmer pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 est établi conformément aux règlements précités.

NOM DU VÉRIFICATEUR: *Charette, Fortier, Havey/Touche Ross*
Comptables agréés

DATE: *Le 4 avril 1986*

Charette, Fortier, Havey / Touche Ross
SIGNATURE

Mun[illegible]alité: VILLE D'AYLMER

(Nom officiel)

7 8 0 8 — CODE GÉOGR. — 0 5 2

ÉVALUATION ET POPULATION

SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE AU 1er JANVIER 1985(1)

Immeubles imposables			
Total de l'évaluation des immeubles imposables	1		452,167,330
Immeubles non imposables			
Gouvernement du Canada	2	13,535,020	
Entreprises du gouvernement du Canada	3	9,274,325	
Gouvernement du Québec	4	1,839,400	
Réseau des affaires sociales	5	4,060,125	
Cégeps et universités	6	15,850,800	
Écoles primaires et secondaires	7	15,507,500	
Fermes et boisés, excédent de 375 $ l'hectare	8	3,208,950	
Autres immeubles non imposables	9	15,848,030	
Total de l'évaluation des immeubles non imposables	10		79,124,150
Total du rôle d'évaluation foncière au 1er janvier 1985	11		531,291,480
Facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière*	12		1.27

SOMMAIRE DU RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE AU 1er JANVIER 1985(2)

Places d'affaires imposables	13	2,214,695
Places d'affaires non imposables	14	
Total du rôle de la valeur locative au 1er janvier 1985	15	2,214,695
Facteur comparatif du rôle de la valeur locative*	16	1.85

POPULATION

Population permanente	17	30,000
Population saisonnière	18	
Nombre d'unités de logement	19	7,700

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985 en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier (par exception, la date de dépôt peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale).

(2) Il s'agit du rôle aux fins d'imposition de la taxe d'affaires de 1985 et de la compensation tenant lieu de cette taxe.

(*) Il s'agit du facteur comparatif mentionné à l'article 264 de la Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.

Important: Avant de remplir cette feuille, consulter le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » concernant la définition des catégories d'immeubles.

Municipalité: VILLE D'AYLMER | 7 8 0 3 | 0 5 3 (CODE GÉOGR.)

CALCUL DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 1986

IMPORTANT: Ce tableau doit être rempli par toutes les municipalités sans exception.

		Valeur au rôle au 1er janvier 1985[1] (1)	%	Richesse foncière (2)
Évaluation des immeubles imposables[2]	1	452,167,330	100%	452,167,330
Évaluation des immeubles non imposables				
Immeubles sujets aux compensations tenant lieu de taxes				
Gouvernement du Canada[3] [4]	2	13,535,020	...%	13,535,020
Entreprises du gouvernement du Canada[3] [4]	3	9,274,325	...%	9,274,325
Gouvernement du Québec[5]	4	1,839,400	100%	1,839,400
Réseau des affaires sociales[6]	5	4,060,125	80%	3,248,100
Cégeps et universités[7]	6	15,850,800	80%	12,680,640
Écoles primaires et secondaires[8]	7	15,507,500	50%	7,753,750
Fermes et boisés (partie non imposable)	8	3,208,950	100%	3,208,950
Immeubles visés par le 1er alinéa de l'article 208*				
Gouvernement du Canada[3]	9		100%	
Entreprises du gouvernement du Canada[3]	10		100%	
Gouvernement du Québec[5]	11		100%	
total des lignes 1 à 11 (col. 1)	12	515,443,450		
total des lignes 1 à 11 (col. 2)	13			503,707,515
Évaluation équivalant à la capitalisation de certaines recettes selon le taux global de taxation non uniformisé de 1985[9]	14			Ø
Total de la richesse foncière non uniformisée (ligne 13 + ligne 14)	15			503,707,515
Richesse foncière uniformisée (Ligne 15 × facteur comparatif[10] de 1985)	16			639,708,544

CERTIFICAT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné Guy Massé (nom) Trésorier (fonction)

déclare que les renseignements fournis ci-dessus concernant la richesse foncière uniformisée de la municipalité aux fins de la péréquation de 1986 sont exacts.

Signature Guy Massé Date _____

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985, en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier.
(2) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 page 52.
(3) Le total des valeurs au rôle aux lignes 2 et 9 doit égaler le montant à la ligne 2, page 52; le total des valeurs au rôle aux lignes 3 et 10 doit égaler le montant à la ligne 3, page 52.
(4) Inscrire dans la colonne 2 la partie d'évaluation à l'égard de laquelle des compensations tenant lieu de taxes sont versées par le gouvernement du Canada ou ses entreprises; cette partie correspond à la proportion décrite au paragraphe 3f de l'article 36 du Règlement sur la participation gouvernementale au financement des corporations municipales, appliquée à l'évaluation non uniformisée des immeubles de ces organismes.
(5) Le total des valeurs au rôle aux lignes 4 et 11 doit égaler le montant à la ligne 4 de la page 52, moins la partie de ce montant non visée par le 1er alinéa de l'article 255*.
(6) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 5 page 52.
(7) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 6 page 52.
(8) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 7 page 52, moins l'évaluation des immeubles d'une commission scolaire non compensés en vertu du 4e alinéa de l'article 255*.
(9) Inscrire à la ligne 14 le résultat du calcul ci-dessous:

Recettes de 1985 provenant de l'article 222* (ligne 23 de la page 29)	Ø	
Recettes de 1986 provenant du 2e alinéa de l'article 230*		
Total	(A) Ø	
$\frac{(A) \times 100}{\text{taux global de taxation non uniformisé de 1985}}$ =	Ø	(à reporter à la ligne 14)

(10) Il s'agit du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière mentionné à l'article 264*.
(*) Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.

Municipalité: VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 7803

0514

TAUX DES TAXES EN VIGUEUR EN 1985

DESCRIPTION	TAUX	MODE D'IMPOSITION	
		CODE*	Si code 7: Préciser
Taxe foncière générale	1.696	1	
" " adm.C.R.O.	.115	1	
" " CTCRO	.140	1	
" " spéciale:			
Ex-Aylmer	.199	1	
Ex-Deschênes	.491	1	
Ex-Lucerne	.018	1	
Taxes de services:			
Aqueduc	116.12	4	
Egoût	17.09	4	
Assainissement des eaux	112.15	4	
Vidanges	48.95	4	
Eau au compteur	0.75	7	du mille gallons
taxe d'affaires	10.00	6	
Taxe d'améliorations locales	0.80 @ 8.00	7	le pied liénaire
Surtaxe terrain vague	.975	1	

* Codes du mode d'imposition: 1- du 100 $ d'évaluation; 2- du mètre carré; 3- du mètre linéaire; 4- tarif fixe (compensation); 5- du 1 000 litres; 6- % de la valeur locative; 7- autres

On trouvera dans le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » une table de conversion au système métrique.

Municipalité: VILLE D'AYLMER (Nom officiel) | 7 | 8 | 0 | 3 | (CODE GÉOGR) | 0 | 5 | 5 |

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS[1]

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LA NATURE DE L'ACTIF

CLASSIFICATION DES DÉPENSES		Coûts de construction[2] 1	Acquisition d'actifs déjà existants[3] 2	TOTAL 3
Travaux de génie				
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	1	180,283		180,283
Traitement des eaux	2			
Réseaux d'eau et d'égouts	3	284,395		284,395
Autres travaux de génie	4	40,291		40,291
Bâtiments				
Édifices administratifs	5			
Édifices communautaires	6			
Terrains[4]	7			
Matériel et véhicules	8		311,351	311,351
Ameublement	9		190,445	190,445
Autres	10			
TOTAL	11	504,969	501,796	1,006,765

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES MODES DE FINANCEMENT

MODES DE FINANCEMENT		TOTAL 4
Financement provisoire[5]	12	300,970
Financement permanent		
Emprunts à long terme	13	464,678
Recettes courantes	14	206,969
Subventions	15	----
Autres modes de financement permanent	16	34,148
TOTAL	17	1,006,765

(1) On doit regrouper dans cette annexe toutes les dépenses de l'année relativement à l'acquisition de biens ou l'exécution de travaux en capital, quel que soit leur mode de financement et peu importe qu'elles aient été portées ou non à l'état de l'actif à long terme.

(2) S'ajoutent aux coûts de construction les frais de préparation d'emplacements et les améliorations apportées au terrain, mais non le coût du terrain lui-même. Ces coûts se rapportent à la fois aux nouvelles constructions et aux rénovations en vue d'accroître la capacité de production, la productivité ou la vie utile d'actifs déjà existants.

(3) Dans le cas d'un terrain, on n'y inscrit que le coût d'acquisition proprement dit; les frais de préparation d'emplacement et les améliorations apportées au terrain doivent figurer dans la colonne « coûts de construction ».

(4) Il s'agit de tous les terrains sauf ceux utilisés pour les chemins et rues, les parcs publics, les terrains de jeux, les parcs de stationnement et les dépotoirs; ceux-ci appartiennent à la catégorie des travaux de génie.

(5) Comprend tout mode de financement autre que du financement permanent (emprunts provisoires, créditeurs, etc.).

Municipalité: VILLE D'AYLMER | 7 | 8 | 0 | 3 | | 0 | 5 | 6 |
(Nom officiel) CODE GÉOGR.

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(à remplir par le trésorier)

1. À quelle date a été déposé au conseil le rapport financier dressé sur le formulaire fourni par le ministre des Affaires municipales, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985?

	AN	MS	JR
1	86	04	21

2. Le vérificateur a-t-il été nommé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1986?

Si oui, indiquer les nom et adresse

Nom Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross

Adresse 25, rue Laurier, suite 450

Hull, Québec J8X 4C8

	OUI	NON	S.O.
2	X		

3. Quels fonds spéciaux la municipalité maintient-elle?

		OUI	NON
a)	Fonds de roulement	X	
b)	Fonds d'amortissement		X
c)	Fonds d'administration du réseau d'électricité		X
d)	Autres (préciser)		
	Fonds réserve pour parcs & terrains de jeux	X	

4. Les engagements et les passifs éventuels ont-ils été divulgués dans les états financiers?

		OUI	NON	S.O.
a)	Congés de maladie accumulés			X
b)	Déficit actuariel du régime de retraite			X
c)	Poursuites	X		
d)	Contestations d'évaluation	X		
e)	Pertes sur change non matérialisées			X
f)	Autres			X

5. Les états financiers ont-ils été préparés par le personnel de la municipalité?

	OUI	NON
17	X	

Municipalité VILLE D'AYLMER
(Nom officiel)

7803 | 057
CODE GÉOGR.

6. La municipalité a-t-elle conclu des ententes(1) intermunicipales? 1 [X] OUI 2 [ ] NON Si oui, indiquer la nature (✓) et remplir.

a) Prestation de services 3 [X]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité venderesse*	Municipalités clientes*
Raccordement d'égoût route 148		Ville de Hull	Ville d'Aylmer

b) Délégation de pouvoir 4 [ ]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité mandataire*	Municipalités mandantes

c) Régie intermunicipale 5 [ ]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Nom de la régie	Municipalités membres

57

(1) Toutes les ententes intermunicipales doivent être approuvées par le ministre des Affaires municipales.
(*) Municipalité locale, MRC ou communauté, selon le cas.

Municipalité VILLE D'AYLMER | 7 8 0 3 | 0 5 8
(Nom officiel) CODE GÉOGR.

7. Est-ce que toutes les ententes intermunicipales conclues après le 1er janvier 1980 ont reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales? [X] OUI [ ] NON
Si non, préciser celles qui n'ont pas été approuvées par le ministre.

8. La municipalité fournit-elle de l'eau directement à des personnes hors de ses limites territoriales? (art. 443, LCV et art. 561, CM*) [ ] OUI [X] NON
Si oui, indiquer la municipalité à laquelle appartiennent ces personnes ainsi que le montant et le traitement comptable de la recette découlant de ce service.

9. La municipalité fournit-elle d'autres services directement à des personnes hors de ses limites territoriales? [ ] OUI [X] NON
Si oui, préciser la nature du service, la municipalité à laquelle appartiennent les personnes desservies et en vertu de quel pouvoir la municipalité procède ainsi. Préciser le traitement comptable de la recette qui en découle.

(*) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

10. Existe-t-il des organismes affiliés juridiquement à la municipalité et bénéficiaires de contributions ou de transferts de celle-ci (MRC, communauté urbaine, organisme de transport en commun, office municipal d'habitation, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

☒ OUI ☐ NON

Nom de l'organisme	Nature de la contribution ou du transfert et autres modalités
Communauté Régionale de l'Outaouais	Assainissement des eaux. Traitement et distribution d'eau potable. Service d'évaluation, génie, planification, informatique Enfouissement sanitaire
C.T.C.R.O.	Transport en commun
Office Municipal d'Habitation	10% du déficit d'exploitation

11. La municipalité a-t-elle contracté des engagements financiers envers des organismes autres que ceux mentionnés au point précédent (cautionnements, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

☒ OUI ☐ NON

Nom de l'organisme	Nature de l'engagement et autres modalités
Aydelu Inc.	Bail-Aréna
Services Sanitaires de l'Outaouais	Enlèvement des ordures, contrat du 31-05-85 à 1988
Brian Ling & Assoc.	Location de bureaux 117, rue Front Bail échéant en mai 1987
Société Québécoise Assainissement des Eaux	Le montant du contrat 1 040 000 Quote-part de la Ville X 15% 156 000 $ Déjà comptabilisé 68,551 Portion non comptabilisé 87 449 $

unicipalité ..... VILLE D'AYLMER .....

(Nom officiel)

7	8	0	3	0	6	0

CODE GÉOGR

12. Si la municipalité est membre d'une régie intermunicipale, à quels montants s'établissaient au 31 décembre 1985:

a) sa quote-part de la dette à long terme de la régie?

b) sa quote-part de la valeur actualisée des subventions applicables à la dette à long terme de la régie?

Nom de la régie intermunicipale		Quote-part de la dette (1)	Quote-part de la valeur actualisée des subventions* (2)
.....	1	.....	.....
.....	2	.....	.....
.....	3	.....	.....
.....	4		
TOTAL	5		

13. Au 31 décembre 1985, la municipalité avait-elle contracté la totalité des emprunts à long terme approuvés jusqu'à ce jour?

Si non, remplir le tableau ci-dessous.

☐ OUI ☒ NON

RÈGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés			Subventions relatives à ces emprunts			
	Année d'approbation (1)	Emprunt total approuvé (2)	Montant non emprunté au 31/12/85 (3)	Provenance (4)	Subvention applicable au montant non emprunté: Versement annuel (5)	Nombre d'années (6)	Valeur actualisée au 31/12/85* (7)
267	84	312,500	28,500				
270	84	180,000	40,000				
276	84	260,000	70,000				
280	84	140,000	140,000				
283	85	910,000	910,000				
287	85	170,000	170,000				
290	85	341,000	341,000				
254	84	168,000	168,000				
258	84	35,000	1,500				
246	83	262,000	206,000				
255	84	355,000	75,000				
260	84	53,000	9,900				
291	85	265,000	265,000				
301	85	50,000	50,000				
302	85	22,500	22,500				
304	85	183,200	183,200				
298	85	115,000	115,000				
		TOTAL	2,795,600				

(*) Pour le calcul de la valeur actualisée d'une subvention, voir l'annexe L et consulter le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires ».

(1) On doit inscrire directement dans la colonne 7 le montant d'une subvention payable en un seul versement.